



Pour un avenir qui nous tient à coeur!

Diocèse de Rimouski

Commission du Chantier diocésain

Rapport et recommandations

12 juin 2002

Présentation

Nous entrons dans la phase finale d'appropriation et de promulgation des résultats du Chantier diocésain. Cette vaste opération, commencée le 14 octobre 2001, avait pour but ultime de permettre au peuple chrétien d'ici de prendre la mesure des défis majeurs auxquels il est confronté et de se concerter sur des pistes d'avenir pour la vitalité de notre Église diocésaine. Nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que ce but est pratiquement atteint, considérant le résultat des audiences et le travail accompli par les membres de la Commission. Ce long processus devrait permettre de baliser clairement les orientations pour l'avenir de notre Église diocésaine.

Le présent document, remis à l'évêque, aux communautés locales et à divers groupes, rend compte de la vaste consultation auprès des membres de notre Église diocésaine; il est surtout le fruit d'une longue analyse et d'un travail de discernement de tous les mémoires reçus. Vous y trouverez deux parties : la première présente le rapport et la problématique; la deuxième propose des recommandations et des moyens d'action.

Ce document n'est pas un texte définitif; il indique les pistes d'avenir selon notre analyse. Il appartient maintenant aux communautés chrétiennes de se l'approprier, d'exprimer des avis, d'apporter des modifications aux recommandations proposées. Cette opération se terminera à l'automne, lorsque la Commission visitera les six régions pastorales pour recueillir les amendements et rédiger le texte final qui sera soumis au vote lors du Carrefour diocésain 2002.

Nous vous invitons à entrer dans cette phase finale avec beaucoup d'espérance. Ce sera un important temps de débat, d'une prise de parole véritable et collective; ce sera ainsi un moment fort où les chrétiennes et les chrétiens se prononceront démocratiquement sur l'avenir de l'Église diocésaine de Rimouski, qui leur appartient d'ailleurs.

Que l'Esprit Saint nous éclaire et nous dynamise!

Guy Lagacé, président Commission du Chantier diocésain

Table des matières

<u>Prélimi</u>	<u>inaires</u>	5
<u>Premiè</u>	ère partie : Rapport	6
<u>1. Le</u>	es principes et la méthode qui ont guidé notre interprétation	6
<u>1.1</u>	L'observation	7
1.2	L'axe interprétatif – l'ecclésiologie de Vatican II	
1.3	La problématisation	
	roblématique particulière à chaque thème	
<u>2.1</u>	La problématique de la transmission de notre héritage de foi	11
	.1.1 Une situation critique	
	.1.3 Dans un projet pastoral d'ensemble	
	.1.4 Un projet intégrateur d'éducation chrétienne	
	.1.5 Une formation adéquate	
2.2	La problématique de la vie des communautés chrétiennes	1.4
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	.2.1 De nombreuses difficultés	
	.2.2 Mais une espérance maintenue	
	.2.3 Une paroisse, pour quelle mission?	
	.2.4 Des secteurs, comment et pourquoi?	
		17
2.3	.3.1 Une priorité à concrétiser	18
	.3.2 Pour les familles	
	3.3 Pour les jeunes	
	.3.4 Dans les établissements de santé	
2.	.3.5 Un volet pastoral à développer	
<u>2.</u>	.3.6 En conclusion	20
<u>Deuxiè</u>	ème partie : Recommandations	22
3. <u>Le</u>	es fondements de la mission de l'Église	22
<u>3.1</u>	Le Nouveau Testament	22
<u>3.2</u>	Le Concile de Vatican II : Lumen Gentium	23
<u>3.3</u>	Lettre apostolique de Jean-Paul II	23
<u>3.4</u>	Le Code de droit canonique	23
4. La	a mission de l'Église	24

<u>5.</u> <u>La</u>	a transmission de notre héritage de foi	25
<u>5.1</u>	L'éducation chrétienne, un ministère diocésain	25
<u>5.2</u>	Responsabilité des communautés locales	26
<u>5.3</u>	<u>Démarche baptismale</u>	27
<u>5.4</u>	Démarche sacramentelle	28
<u>6.</u> <u>La</u>	a vitalité de nos communautés chrétiennes	30
<u>6.1</u>	L'organisation pastorale du diocèse	30
<u>6.2</u>	La communauté locale : paroisse	31
<u>6.3</u>	Le secteur pastoral.	31
<u>6.4</u>	Les communautés de base	33
<u>6.5</u>	Le personnel affecté aux tâches pastorales	34
<u>6.6</u>	La place des femmes et des hommes dans l'Église	35
<u>6.7</u>	<u>Liturgie</u>	36
<u>6.8</u>	La question financière	36
<u>6.9</u>	Les membres de l'Assemblée de fabrique	37
<u>7. Pr</u>	résence de l'Église dans notre milieu	39
<u>7.1</u>	Pastorale sociale et mission ecclésiale	39
<u>7.2</u>	Le personnel affecté à ce ministère	40
<u>7.3</u>	Une collaboration nécessaire	40
<u>7.4</u>	Isolement et marginalisation	41
<u>7.5</u>	Pastorale jeunesse	42
<u>7.6</u>	Pastorale familiale	43
<u>7.7</u>	Une pastorale d'accueil	43
<u>7.8</u>	Pastorale de la santé.	44
8. Pc	our un suivi au Chantier diocésain	46

Préliminaires

Les changements vécus ces dernières décennies dans l'Église de Rimouski, comme un peu partout ailleurs, ont provoqué des attitudes diverses, des remises en question, des abandons de toutes sortes, mais aussi des engagements, des responsabilités accrues parmi les membres de la collectivité ecclésiale, des aménagements inédits, et quoi encore! Cette nouvelle donne a suscité et suscite encore des inquiétudes face à l'avenir de notre Église diocésaine. Il s'agit d'écouter les discours, dans les rencontres paroissiales ou dans les diverses réunions, pour se rendre compte que quelque chose se passe, qui inquiète les fidèles encore attachés à leur Église. Disons-le sereinement : d'une Église paisible, nous sommes passés à une Église mouvementée avec tous les soubresauts que cela suppose; d'une Église triomphante, nous passons à une Église pauvre. D'aucuns se demandent ce que l'avenir peut bien nous réserver.

C'est dans cette foulée qu'est né le rêve de notre évêque : un mouvement d'ensemble, un grand effort collectif de toutes les personnes intéressées à l'avenir de notre Église diocésaine. Ce rêve s'est concrétisé dans la mise en oeuvre d'un Chantier diocésain. Lancé officiellement au Carrefour diocésain du 29 septembre 2001, il a commencé par une vaste consultation auprès des communautés paroissiales, groupes et comités divers. La consultation, faite à l'aide d'outils d'animation, portait sur trois thèmes : la transmission de notre héritage de foi, la vie de nos communautés chrétiennes et la présence de l'Église dans notre milieu. Selon un processus bien articulé, trois autres phases devaient suivre : phase des audiences, phase d'analyse et de discernement, phase d'appropriation et de promulgation des résultats. À travers ces étapes, le peuple de Dieu, constitué des diocésaines et diocésains, devait assumer une participation pleine et entière.

Une Commission de sept membres fut mise sur pied par l'évêque pour réaliser cette opération. Présente tout au long des phases de réalisation du Chantier, la Commission avait pour principales fonctions : (1) de recueillir, et si nécessaire, de susciter des avis sur les trois thèmes retenus; (2) de réfléchir sur le matériel recueilli, pour en discerner les lignes de force; (3) de préparer un rapport produisant une synthèse des résultats de la consultation, pour chacun des thèmes, avec des recommandations et des moyens d'action.

Nous sommes rendus à la présentation du rapport et des recommandations. La Commission livre d'abord à l'évêque les résultats de son opération puisqu'elle tient de lui son mandat. Elle remet également ce cahier aux communautés paroissiales et aux groupes qui ont pris la parole, car ils sont les principaux acteurs de cette vaste opération que constitue le Chantier diocésain. Ce document contient une problématique, des considérants, des recommandations et des moyens d'action. Mais, auparavant, il importe de préciser notre méthode de travail, c'est-à-dire le parcours utilisé dans notre analyse.

Première partie : Rapport

1. Les principes et la méthode qui ont guidé notre interprétation

Le rapport présenté est le résultat d'un travail complexe d'analyse, car les membres de la Commission se retrouvaient devant cent trente-quatre (134) mémoires (environ 1200 pages). Ces textes provenaient de milieux fort différents et reflétaient des expériences multiples et parfois hétérogènes. Notre objectif était de tenir compte de tout ce matériel et, en même temps, de pointer ce qui nous semblait le plus pertinent et signifiant pour l'avenir de nos communautés locales et de notre diocèse. Nous avons privilégié une méthode de lecture s'inspirant de la démarche praxéologique (théologie pratique) pour analyser les mémoires et nous avons pris également l'option de lire ces textes à la lumière de la théologie issue du Concile de Vatican II. Cette théologie propose une ecclésiologie *communionnelle, axée sur la mission de l'Église*. Dans un premier temps, nous vous proposons la méthode d'analyse et l'option théologique qui nous sert de grille de lecture. Dans un deuxième temps, nous essayons de situer la problématique qui se dégage de chaque thème étudié lors du Chantier diocésain.

La méthode praxéologique (théologie pratique) est reconnue pour l'intérêt qu'elle porte sur l'action (pratique signifiante) et les discours des acteurs et des actrices qui visent un changement dans leur organisation ou/et leur institution. Nous considérons que notre Église locale est une organisation qui fonctionne comme une institution. Nous avons étudié les mémoires présentés à la Commission comme un « dire » et un « faire » des chrétiennes et des chrétiens du diocèse, formant un tout organisé. Les écrits et les propos entendus révèlent, d'une certaine façon, votre agir dans votre communauté. En d'autres mots, vous les intervenantes et intervenants, vous nous avez raconté à votre manière, comment vous viviez pratiquement votre foi au sein de votre paroisse ou de votre groupe, ce que vous anticipiez comme avenir de votre Église; vous exprimiez vos rêves, vos angoisses et vos espérances. Vous nous avez aussi suggéré des recommandations en vue d'un changement espéré et des pistes d'action.

Tout au long de notre travail d'analyse et de discernement, nous avons été habités par une question fondamentale : qu'y a-t-il à comprendre dans les discours et les écrits des intervenantes et intervenants qui se sont exprimés lors du Chantier diocésain? Pour tenter d'y répondre, nous avons constamment gardé en mémoire des sous-questions :

- quelle conception de la mission de l'Église habite les chrétiennes et les chrétiens de nos communautés?
- jusqu'à quel point, les chrétiennes et les chrétiens aspirent-ils à une participation plus grande dans leur communauté?
- quelle place l'organisation ecclésiale donne-t-elle à ses membres dans le processus de décision et lorsqu'il s'agit de confier des responsabilités réelles, sans discrimination aucune?
- qu'y a-t-il en-dessous de l'engagement ou du non-engagement des membres dans l'institution ecclésiale?
- qu'est-ce qui prédispose ou indispose les personnes à participer à la gestion pastorale ou financière de leur communauté?

Si autant de personnes sont inquiètes face à l'avenir ecclésial, c'est qu'il y a un problème.

Ces questions nous ont été utiles pour cerner la problématique tout en respectant les personnes qui aspirent à un changement réel. Elles ont surtout contribué à comprendre et à discerner ce qui pouvait être pertinent pour l'élaboration des considérants et des recommandations. Sans entrer dans tous les détails explicatifs d'une telle méthode, nous allons simplement esquisser à grands traits la démarche en trois axes qui a soutenu notre analyse.

1.1 L'observation

Au départ, nous avons porté un regard attentif et une écoute respectueuse de tous les mémoires. Nous avons été vigilants face à nos propres préjugés et prudents pour ne pas prendre des impressions pour des évidences. Nous avons été attentifs et ouverts aux surprises et aux inédits. Nous avons également été sensibles aux non-dits. Nous avons considéré ces mémoires comme des discours réfléchis, portant sur des pratiques particulières et signifiantes provenant de milieux précis : les paroisses, les communautés religieuses, les comités divers, des groupes d'action et de réflexion, des personnes particulières, etc. Nous étions devant le vécu des actrices et des acteurs qui font Église en un lieu; elles et ils s'exprimaient sur trois réalités centrales de la vie ecclésiale de leur diocèse.

Ces mémoires nous parlaient, nous questionnaient et portaient en eux-mêmes un sens. De plus, ils apparaissaient liés aux enjeux fondamentaux de leur existence humaine et chrétienne, animés par la reconnaissance de Jésus-Christ et inspirés par la pratique de Jésus de Nazareth, préfigurant un sens autre dans un lieu précis. Pour bien camper notre observation, il fallait nous donner des repères pour classer le matériel et dresser un tableau assez fidèle des tenants et aboutissants de chacun des trois thèmes travaillés par les communautés chrétiennes.

L'observateur est comme un archéologue qui travaille sur des traces; il fait une analyse serrée de ce qui s'offre à lui.

Notre observation nous a amenés à dégager des forces et des faiblesses dans notre institution ecclésiale, mais elle a surtout permis de déceler une grande volonté de changer le cours des choses. Elle a permis aussi de pointer des convergences, des espérances, des projets qui pourraient refaire le tissu ecclésial de nos communautés paroissiales ou autres. Elle nous a également autorisés à poser un diagnostic sur l'état de notre Église locale. Une problématique à trois dimensions se dégage des mémoires :

- que ferons-nous pour assurer la transmission de notre héritage de foi dans la culture moderne, dans une société étrangère à la transcendance?
- que faire pour assurer la survie de nos communautés paroissiales dans un contexte de pauvreté de toutes sortes et dans une institution rébarbative à des changements en profondeur et significatifs?
- comment dépasser notre timidité et nos difficultés à signifier la présence du Christ dans notre milieu de travail, dans notre vie sociale, dans une présence aux plus démunis?

Nous ne pouvons expliciter ici davantage notre observation. Nous en avons donné un aperçu dans le Journal diocésain, *Au coær de la vie*, publié en avril 2002. Vous y trouverez les grandes pointes de notre observation.

1.2 L'axe interprétatif – l'ecclésiologie de Vatican II

L'interprétation est un temps de discernement, de compréhension et de retour réflexif sur le réel observé, issu des mémoires. Nous le savons, discerner et interpréter, c'est juger, c'est trancher en faveur d'une option parmi d'autres, et cela en vue d'une intervention autre. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte pour une saine interprétation. Pour ce qui nous intéresse, nous avons fait des choix. Nous avons opté pour une grille de lecture interprétative : l'ecclésiologie issue du Concile de Vatican II. Cette ecclésiologie promeut la vie communionnelle et participative dans l'Église; elle reconnaît l'égale dignité des baptisés qui en sont les membres à part entière. Elle stimule la qualité évangélique des actrices et des acteurs de l'Église dans leur pratique quotidienne. Cette ecclésiologie met un accent particulier sur la mission de l'Église. Et cela est d'un grand intérêt pour l'étude des mémoires, puisqu'ils ne font que parler de l'Église, sans insister sur sa mission.

Comme toute organisation, l'Église diocésaine doit préciser la *mission* qui préside à son existence. Notre Église prend forme, existe parce que des hommes et des femmes décident de poursuivre le projet évangélique de Jésus-Christ et la mission qui en découle. On ne peut

imaginer des changements dans notre Église, sur les trois axes du Chantier, sans que cela soit relié à la mission ecclésiale. Il ne sert à rien de bâtir des projets catéchétiques ou autres s'ils ne s'inscrivent pas dans un projet missionnaire. C'est dans cette ligne que nous avons analysé les mémoires et retenu les recommandations en fonction de la mission.

Une Église missionnaire est une Église qui vit dans le monde et au service du monde; c'est une Église elle-même en état d'évangélisation, toujours en dialogue avec les autres; c'est une Église solidaire avec les pauvres, les démunis, les sans-parole; c'est une Église au service de la libération intégrale; c'est une Église-communauté ouverte à des formes nouvelles de communion; c'est une Église qui a dépassé le paternalisme, l'infantilisme et la domination masculine; enfin, pour résumer le tout, c'est une Église qui annonce le salut en Jésus-Christ.

Les recommandations de notre rapport s'enracinent dans cette conception de l'Église. Les structures dynamiques et nécessaires qui sont proposées pour un changement réel, veulent être au service d'une Église missionnaire; sinon, elles n'auraient pas leur raison d'être.

1.3 La problématisation

L'observation et l'analyse des mémoires conduisent la Commission à un diagnostic qui révèle les forces et les faiblesses de notre Église diocésaine dans sa pratique évangélique. Notre regard sur les mémoires permet de dégager une problématique assez complexe : notre Église locale veut poursuivre sa mission mais elle n'en saisit pas toutes les dimensions, c'est-àdire qu'elle n'arrive pas à préciser la nature et la visée de son projet missionnaire. D'une part, les communautés locales qui forment l'Église diocésaine en un lieu constatent que les structures actuelles ne répondent plus à leurs attentes de changement qui doit s'opérer pour un avenir significatif; d'autre part, dans plusieurs mémoires, il se dégage un réflexe de survie, sans référence à la mission. Nous constatons également que les paroisses, en particulier, vivent des impasses précises :

- comment assurer l'éducation religieuse des jeunes dans un contexte pluraliste?
- comment concilier le rêve de maintenir la structure paroissiale dans un contexte de pénurie de ressources humaines en animation pastorale paroissiale et dans un climat de déficit budgétaire?
- comment vivre pratiquement la foi chrétienne dans un monde indifférent à l'univers religieux, surtout quand les baptisés ne voient pas nécessairement le lien à faire entre foi personnelle et engagement communautaire?

Ne sommes-nous pas devant des indices qui annoncent un problème majeur : le déficit de la foi vécue en communauté en vue de la mission confiée par le Christ àses disciples.

Les impasses qui surgissent ici et là doivent trouver des solutions; des passages vers l'autre rive doivent être envisagés. Nous sommes un peu surpris devant la propension à croire que les issues possibles pour un changement majeur doivent venir des décisions et des actions prises par les instances diocésaines. Cela peut se comprendre, eu égard au passé autoritaire et paternaliste de l'Église; nous sommes devant une certaine impuissance apprise au cours de notre histoire. Toutefois, nous sommes persuadés, à la lumière des documents conciliaires, que des actions et des décisions peuvent surgir des communautés paroissiales ou autres. C'est notre conviction profonde puisque nous croyons que les membres de toute communauté chrétienne ont tout ce qu'il faut pour prendre en main leur destinée. Cela ne signifie pas que les instances diocésaines doivent se tenir à l'écart dans un processus de changement significatif, loin de là. Si les communautés paroissiales ou autres font exister l'Église diocésaine, un partenariat doit s'instaurer entre ces deux réalités qui font l'Église en un lieu. L'opération de changement ou de «refondation » dans notre Église réussira si des conditions de réalisation sont présentes dans notre organisation : une Église en réseau où il existe une interrelation entre toutes les composantes de notre diocèse, en vue d'une mission commune. C'est dans ce seul contexte que nous pouvons parler de réelle coresponsabilité.

Le rôle de l'évêque est important dans une stratégie de changement, considérant la fonction qu'il occupe au sein de l'Église diocésaine. Comme tout dirigeant d'une organisation, l'évêque avec ses plus proches collaborateurs, est celui qui donne le souffle nécessaire aux partenaires pour qu'ils puissent être créateurs dans leur milieu. C'est l'évêque qui, dans sa tâche de « gouvernement », incite les membres des diverses communautés de son diocèse à « travailler », à inventer pour être fidèles au contexte de vie et à la mission chrétienne, sans craindre l'inédit. Cette dimension est importante si l'on veut sortir de notre problématique : toujours croire et vouloir régler les choses par le haut. Nous tenons à préciser cette dynamique dès le départ si nous voulons remettre aux membres de nos communautés le pouvoir qui leur revient. Les recommandations proposées sont le reflet d'une telle dynamique.

Dans le contexte de notre Chantier diocésain, et selon les objectifs proposés pour la consultation, il est clair que le présent rapport veut signifier aux autorités diocésaines des avenues à prendre pour un réel changement, tout en précisant ce qui revient aux communautés paroissiales ou autres. Le leadership pastoral à assumer par les autorités diocésaines doit être perçu comme une condition de réalisation et une invitation à prendre en charge collectivement notre avenir. Regardons de plus près les problématiques que nous avons décelées dans les trois thèmes retenus par le Chantier, toujours en lien avec ce que nous avons esquissé cidessus.

2. Problématique particulière à chaque thème

2.1 La problématique de la transmission de notre héritage de foi

On ne peut pas imaginer un projet d'éducation de la foi qui se situerait à l'extérieur de l'Église concrète ou comme un secteur particulier plus ou moins distant du reste de l'organisation et de la pastorale¹.

2.1.1 Une situation critique

La plupart des mémoires ont insisté pour dire que la foi est une valeur importante à transmettre tout en soulignant fortement que cela était bien difficile à communiquer dans un contexte socioculturel étranger à la morale chrétienne et au langage religieux véhiculés par la tradition catholique. Ce que nous vivons aujourd'hui est bien différent de ce qu'ont vécu les générations précédentes. Les familles et les paroisses se trouvent démunies au niveau du langage et de la pédagogie dans l'acte de la transmission, d'autant plus que c'est loin d'être une priorité pour tous les baptisés des communautés chrétiennes. Il est clair que la transmission de l'héritage de foi se retrouve dans une situation difficile et éprouvante, pour ne pas dire dans une situation de crise.

La plupart des mémoires insistent sur le changement drastique qu'ont vécu les paroisses ces dernières années concernant l'éducation chrétienne des jeunes, surtout depuis l'application de la Loi 118. Avant les années 80, l'école assumait une grande responsabilité dans cette éducation; tout semblait bien fonctionner, du moins le croyions-nous. Quand un domaine fonctionne assez bien, on en parle de temps en temps, mais s'il revient avec insistance, comme une priorité, c'est sûrement que des problèmes se posent; ils appellent réflexion et intervention.

2.1.2 Catéchèse aux adultes

La transmission de l'héritage de foi auprès des jeunes est reliée à un problème encore plus dérangeant, celui de l'éducation permanente des baptisés de la communauté. L'application de la Loi 118 a permis cette prise de conscience, même si la réalité était présente depuis fort longtemps, c'est-à-dire, la « déresponsabilité » de la communauté chrétienne dans l'éducation de la foi. Nous constatons un désengagement de la part des jeunes parents, même s'ils

continuent à réclamer des sacrements pour leurs enfants. Nous constatons également que la majorité des communautés paroissiales n'ont plus les ressources nécessaires et les outils adéquats pour prendre la relève de l'école. Et plus encore, nous entendons un appel pathétique pour une aide à la formation de futurs catéchètes et pour un soutien dans l'animation pastorale auprès des jeunes et des parents.

Les mémoires insistent relativement peu sur le problème de la catéchèse aux adultes qui se vit actuellement dans nos communautés : comment faciliter une maturation de la foi des baptisés au sein des communautés chrétiennes? Tout se passe comme si, une fois terminées les catéchèses sacramentelles, la mission était accomplie. En effet, peu de mémoires font le lien entre le bien-fondé d'un enseignement religieux de qualité auprès des jeunes et le dynamisme communautaire. Il est reconnu pourtant, dans tous les documents officiels de l'Église et ceux des experts en la matière, qu'il ne sert à rien de faire un projet catéchétique diocésain ou paroissial s'il ne s'inscrit pas dans un projet pastoral et missionnaire. En d'autres mots, une catéchèse ou un enseignement religieux de qualité n'est jamais isolé d'une communauté chrétienne confessante où elle est mise en œuvre.

2.1.3 Dans un projet pastoral d'ensemble...

Il y a là un problème auquel il faut s'attaquer, car il est à l'origine de difficultés qui se manifestent dans les deux autres thèmes du Chantier :

- quel est le projet pastoral de notre diocèse?
- quelle vision de la mission avons-nous et vivons-nous?
- quelles sont les pistes d'actions concrètes que notre diocèse met de l'avant pour communiquer la valeur de la foi dans notre culture moderne?

Une saine gestion pastorale ne peut faire l'économie de questions aussi fondamentales et exige une réponse concrète qui ne peut se satisfaire d'un statu quo renouvelé. La catéchèse doit se présenter comme une initiation concrète et permanente à la foi vivante et à la pratique vécue de la foi dans une communauté. Nos recommandations visent à clarifier cette réalité fondamentale pour la vitalité de nos communautés.

2.1.4 Un projet intégrateur d'éducation chrétienne

¹ M. Pelchat, « Qu'est-ce donc au juste que l'éducation de la foi des adultes » dans G. Routhier (dir.), L'éducation de la foi des adultes, - L'expérience du Québec, coll. Pastorale et Vie, n° 13, Montréal, Médiaspaul, 1996, p. 238.

À cet égard, nous nous sommes retrouvés devant une multitude d'expressions concernant l'univers de la transmission de notre héritage de foi. L'Église diocésaine est donc appelée à préciser les concepts ou les termes véhiculés pour dire cette réalité de la foi : éducation chrétienne, éducation permanente de la foi, catéchèse aux adultes, initiation chrétienne, initiation catéchétique, catéchèse antécédente, catéchèse sacramentelle, sacramentelle, enseignement religieux, enseignement moral et religieux catholique, cours de religion, etc. Même «les permanents » de l'Église ne s'entendent pas sur le vocabulaire à utiliser. Un travail de clarification est devenu pressant puisque les mémoires démontrent beaucoup de flou dans ce domaine; il en est de même pour tout ce qui touche l'animation pastorale comme service dans divers milieux ecclésiaux. Si notre langage demeure abstrait et vaque, changeant à tout moment et incapable de dire ce que nous voulons proposer comme démarche d'apprentissage de foi aux baptisés, comment motiver des personnes à entrer dans un projet de maturation de foi?

Les membres de la Commission ont opté pour un projet catéchétique global concernant l'ensemble des paroisses du diocèse de Rimouski. Ce projet aura bien entendu des incidences sur la vie de notre Église locale. Notre diocèse est appelé à fonder un projet catéchétique à partir d'une vision claire de la *mission évangélique* qu'il veut poursuivre, c'est-à-dire une *manière évangélique de faire Église*. Nous devrions retrouver cette vision dans les orientations pastorales de l'évêque qui émergeront des recommandations acceptées lors du Carrefour qui sera tenu en novembre prochain.

Cela signifie que le témoignage de la communauté chrétienne croyante prépare la voie à la proclamation de l'Évangile et à la catéchèse qui a pour objectif la maturation de la foi. Si son témoignage est absent, la crédibilité de toute catéchèse pour jeunes et adultes est compromise, et on en reste à une pure répétition paralysante. La vitalité de nos communautés chrétiennes et la qualité de présence de l'Église dans notre milieu en dépendent. Nous aurons donc à bâtir un projet catéchétique lié à la dynamique communautaire d'une Église à construire. Vue sous cet angle, la catéchèse ne sera pas perçue comme un lieu de récupération, mais comme un lieu d'expérience de foi pour toute personne qui cherche une raison d'espérer, une libération, un sens à la vie, un espace de rencontre fraternelle avec d'autres individus, tant pour les adultes que pour les parents et leurs jeunes.

2.1.5 Une formation adéquate

Les mémoires nous rappellent sans cesse qu'une formation doit être assurée afin que des personnes compétentes puissent accompagner les adultes et les jeunes dans leur apprentissage de foi. On parle également de la nécessité d'être bien outillé au niveau du matériel didactique. Enfin, on souligne que les catéchètes doivent donner un enseignement

catéchétique de qualité. Tout cela est important, mais que valent un enseignement de qualité et des outils appropriés si la communauté reste indifférente au projet ecclésial bien défini et axé sur la mission?

Il nous semble que dans les mémoires on se préoccupe peu des jeunes couples, des jeunes parents, en ce qui concerne le projet catéchétique alors que ce sont eux qui devraient être les premiers destinataires de la catéchèse. Ne sont-ils pas les premiers responsables de l'éveil de la foi de leurs enfants? Que dire des parents qui s'adressent à l'Église pour faire baptiser leur enfant ou des couples qui demandent le sacrement de mariage, alors qu'ils sont absents de la vie ecclésiale? C'est une situation qui appelle une pastorale de proposition de salut en Jésus. Nous sommes d'accord qu'il faille respecter les cheminements, mais pas à n'importe quel prix. Il ne s'agit pas de refuser le baptême ou le mariage, mais de proposer une démarche qui respecte les individus et le projet missionnaire de l'Église. Autrement, nous tombons dans le cirque du prêt-à-porter et la célébration des sacrements de foi devient tout simplement un fait culturel, sans signification aucune; cela vaut pour tous les sacrements et les rites vécus en Église. La situation actuelle révèle la pauvreté et l'impasse d'une telle pastorale sacramentelle : des communautés en survie, un témoignage timide au cœur de la vie, un sentiment d'appartenance en déficit, et surtout une mission incomprise au cœur du monde. Cela conduit les communautés chrétiennes à être peu attirantes pour les incroyantes et les incroyants. Il nous semble qu'elles doivent être repensées à partir des croyantes et des croyants appelés à recevoir l'Évangile, à en vivre et à le partager.

2.2 La problématique de la vie des communautés chrétiennes

Quand une communauté est plus préoccupée de ses structures et de leur survivance que des individus, elle risque de perdre sa vigueur prophétique et la force de conviction de son message.

Au contraire, les disciples du Christ sont-ils appelés à se renouveler sans cesse dans l'amour réciproque pour que le monde puisse croire².

Nous avons davantage insisté sur la problématique de la transmission de notre héritage de foi parce que nous croyons que cela a des incidences sur la vitalité des communautés chrétiennes et la qualité d'une présence dans notre milieu. Cette problématique met en cause la dynamique des communautés locales, et par le fait même la vie diocésaine. La grande question qui nous habite peut se résumer ainsi : une communauté sans projet catéchétique lié à la mission du Christ peut-elle aspirer à une vitalité et à une qualité de présence dans son milieu? Nous ne le pensons pas. Vous comprendrez alors que les recommandations touchant les deux autres aspects de notre vie diocésaine seront liées aux recommandations touchant la transmission de l'héritage de notre foi.

_

² H. Derroitte, *La catéchèse décloisonnée. Jalons pour un nouveau projet catéchétique*, coll. *Pédagogie catéchétique*, n° 13, *Lumen Vitae*, Bruxelles, 2001, p. 55.

Les mémoires font état d'une dynamique touchant les communautés locales. Il se passe des choses intéressantes dans les paroisses, mais il se vit également des tensions puisque plusieurs communautés se sentent en situation de survie.

2.2.1 De nombreuses difficultés...

Les communautés paroissiales vivent dans un contexte de décroissance : la pratique religieuse est à son plus bas niveau, les jeunes sont de plus en plus absents, le personnel pastoral se fait rare et sa formation laisse parfois à désirer, la relève des bénévoles est de plus en plus difficile à trouver, et cela à tous les niveaux, les déficits budgétaires s'accumulent, l'entretien des édifices religieux est un casse-tête, la plupart des paroisses en milieu rural se retrouvent en secteur sans avoir été consultées, les célébrations liturgiques sont insatisfaisantes à plusieurs égards, etc. La liste des difficultés est longue et on ne prévoit pas qu'elle s'allègera dans les années à venir si nous continuons dans la même direction.

2.2.2 Mais une espérance maintenue

Cependant, nous constatons que les mémoires reflètent aussi une certaine espérance. Nous percevons que les communautés paroissiales veulent des changements en profondeur. Plusieurs mémoires insistent sur le fait que les paroisses doivent davantage se prendre en main. On met l'accent sur la participation des membres de la communauté, sur leur capacité de décider, sur la nécessité de pouvoir compter sur un leadership pastoral fort et un personnel qualifié. On propose que le ministère ordonné soit repensé dans le contexte actuel, tout en insistant sur la non discrimination eu égard au sexe et à l'état civil des personnes, qui doit prévaloir dans notre Église. On ne remet pas en question la nouvelle structure pastorale qu'est le secteur, mais on insiste sur l'identité paroissiale à sauvegarder. Ailleurs, on pense que les nouvelles communautés de base pourront être appelées à redonner un tissu communautaire aux vieilles structures paroissiales. On insiste beaucoup sur la qualité des services liturgiques que doivent se donner les communautés chrétiennes. On met l'accent sur l'ouverture aux jeunes et sur la création de nouvelles avenues pour les intéresser à la vie ecclésiale. Évidemment, on insiste sur le fait que des moyens nouveaux de financement des fabriques doivent voir le jour.

2.2.3 Une paroisse, pour quelle mission?

Toutefois, force est de constater qu'on insiste peu sur la mission de la paroisse. Une impression globale se dégage des mémoires : on est prêt à faire beaucoup pour sauvegarder nos

paroisses, à y mettre le prix, mais sans dire pourquoi elles doivent continuer à exister. Se dégage un réflexe de survie, mais en vue de quoi? Nous sommes devant une réalité qui nous questionne :

- les paroisses existent-elles pour elles-mêmes ou pour une mission précise au cœur du monde?
- quelle est la raison d'être d'une telle structure dans le contexte actuel?
- quelle est la raison d'être de la sauvegarde des édifices religieux ?

Toutes les énergies investies pour l'entretien de ces édifices posent de sérieuses questions, surtout si elles occultent les besoins pastoraux d'une communauté paroissiale. Si la dimension financière devient la préoccupation ultime des membres d'une communauté ou de ses principaux acteurs, cela devient dramatique.

2.2.4 Des secteurs, comment et pourquoi?

Plusieurs mémoires montrent de l'inquiétude face à la nouvelle structure du secteur pastoral mise en place dans le diocèse ces dernières années. La restructuration, le regroupement ou les réaménagements du territoire sont des réalités qui touchent les Églises du Québec. Les Églises locales tendent à réorganiser leur structure opérationnelle parce qu'elles font face à une pénurie de ressources presbytérales et à des déficits budgétaires constants. Sans entrer dans une réflexion plus poussée, il nous semble que les instances diocésaines doivent se pencher plus avant sur cette réorganisation et se poser des questions fondamentales :

- dans quelle cohérence ou logique les expériences de création de secteurs pastoraux nous entraînent-elles?
- quelle vision de l'Église et du Dieu vivant nous incite à faire de tels réaménagements?
- sommes-nous au clair sur les enjeux véritables qui découlent d'une telle opération?
- avons-nous consulté et intéressé les communautés paroissiales impliquées dans un tel changement?
- avons-nous proposé d'autres pistes de développement?
- quels services seront offerts aux paroisses les plus pauvres et les plus petites dans un secteur pastoral?
- pouvons-nous imposer une plus grande charge pastorale à des prêtres déjà vieillissants?
- quel leadership pastoral pouvons-nous offrir à ces communautés?
- avons-nous aidé les communautés locales à trouver elles-mêmes des solutions face à la diminution des ressources tant humaines que financières?

Nous sommes, croyons-nous, devant une problématique qu'il importe de solutionner en ayant un énoncé de mission claire. Il ne faudrait pas que les choix faits, à cause d'une situation de manque, conduisent les paroisses à une situation de pauvreté encore plus grande. La paroisse n'est pas d'abord un territoire, mais surtout une communauté d'hommes et de femmes qui témoignent autour d'eux de la présence agissante du Christ. En d'autres mots, elle est une communauté qui participe à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ; elle exerce dans le monde la mission du Christ ressuscité.

La vitalité de nos communautés chrétiennes est liée au projet pastoral qui sous-tend son existence. Mais nous devons admettre que nous n'avons pas toujours décelé cette dynamique dans les mémoires. Ce qui nous surprend davantage c'est le fait qu'on réfère encore une fois aux autorités diocésaines pour trouver des solutions aux problèmes vécus dans les communautés chrétiennes. Encore là, nous croyons que la créativité revient aux membres des communautés paroissiales. La responsabilité qui incombe aux autorités diocésaines est dans la mise en œuvre d'un projet missionnaire et catéchétique global, ainsi que dans la formation de leaders pastoraux pour stimuler le projet. Il revient également aux autorités de soutenir les gestionnaires locaux dans leur action communautaire. Nous en tiendrons compte dans les recommandations touchant la vie de nos communautés chrétiennes.

2.3 La problématique de la présence de l'Église dans notre milieu

Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœr³.

Bon nombre de mémoires considèrent que les chrétiennes et les chrétiens ont la responsabilité humaine et évangélique d'être présents et attentifs aux besoins de leur milieu. Ils se soucient de la pauvreté, de la solitude, de la marginalité dans lesquelles vivent plusieurs individus dans notre société. Ils rappellent que le baptême chrétien appelle à une présence secourable auprès de ces personnes et de ces groupes qui vivent des situations difficiles.

Nous constatons toutefois que la présence chrétienne dans l'engagement social demeure problématique. Le lien entre la foi et l'engagement communautaire reste difficile à faire, quoique cette préoccupation ne soit pas absente de la réflexion. D'ailleurs, les communautés et les groupes qui ont étudié ce thème ont signalé la difficulté éprouvée à aborder ce sujet. Ne nous illusionnons pas : la plupart des chrétiennes et des chrétiens sont mal à l'aise devant le fait que leur foi puisse jouer un rôle d'instance critique face à la société actuelle. La majorité des

mémoires n'ont fait aucune référence aux messages annuels que les évêques publient le 1^{er} mai. Pourtant, la vocation de l'Église est d'être *sel de la terre*, d'adresser au monde un message de justice et de paix, et de s'engager avec d'autres pour que le Royaume de Dieu advienne dans la société.

Nous sommes toujours en présence d'une problématique qui s'enracine dans l'incompréhension de la mission ecclésiale; c'est la difficile articulation entre mission ecclésiale et pastorale sociale. Beaucoup de pratiquants du dimanche se soucient peu de ce qui se passe dans leur paroisse au niveau des pauvres et des marginalisés de toutes sortes. Avons-nous développé une spiritualité qui lie la foi à la justice, à l'amour, à l'entraide et à la solidarité communautaire et qui permet de devenir plus conscients de l'action de Dieu dans nos engagements sociaux? Il est bien difficile d'articuler une foi personnelle, sans lien avec un groupe ecclésial et un engagement communautaire.

2.3.1 Une priorité à concrétiser

Ce constat, qui ne relève pas d'aujourd'hui, doit inciter notre Église diocésaine à faire de la pastorale sociale, une priorité, axée sur la pratique évangélique de Jésus. Si les communautés paroissiales et les groupes ont insisté sur la nécessité d'une présence plus articulée auprès des démunis, cela signifie qu'un travail est à faire en ce domaine. Elles sont conscientes que l'Église, dans tous ses membres, doit assumer un rôle prophétique en matière de justice sociale. Quelques mémoires ont même affirmé que la mission sociale de notre Église devait être retenue comme une priorité pastorale.

2.3.2 Pour les familles

La plupart des mémoires ont insisté sur les difficultés que vivent les familles dans un contexte de consommation et de surexploitation. Les familles vivent de nombreuses tensions que nous ne pouvons énumérer ici. La cellule familiale est éclatée à plusieurs égards, et cela conduit à une crise des valeurs. On souligne que les jeunes souffrent de plus en plus des problèmes qui surgissent de la nouvelle réalité familiale. Cette situation inquiète les chrétiennes et les chrétiens de nos communautés, mais ils se sentent démunis dans leur approche pastorale. Nous remarquons une grande compassion face aux familles en difficulté; on exige de l'Église institutionnelle une approche plus humaine et plus inspirée de l'Évangile.

18

³ Gaudium et Spes, 1.

2.3.3 Pour les jeunes

Il importe de souligner que les jeunes consultés ont exprimé leur soif de connaître Jésus; ils ont redit, dans leurs mots, que la dimension spirituelle de leur être a besoin d'être comblée par l'expérience du message évangélique. Comme ils sont les pauvres et les petits de notre société, on ignore trop facilement et/ou volontairement leurs voix et leurs discours pour préférer ceux des «savants » de notre Église. Voilà pourquoi notre Église diocésaine se doit d'être attentive à leurs attentes et à leurs besoins. Elle devra privilégier des lieux et des présences qui pourraient répondre à cette soif du spirituel manifestée chez les jeunes.

2.3.4 Dans les établissements de santé

Quelques mémoires ont souligné l'importance d'une pastorale de la santé. Ils provenaient, pour la plupart, des personnes exerçant une charge pastorale dans les milieux hospitaliers. Ces mémoires nous redisent l'importance d'assurer une présence de qualité auprès des personnes en perte d'autonomie ou affligées par la maladie. On souligne également que c'est une pastorale qui doit être davantage reconnue par les instances diocésaines et qu'un soutien doit être apporté aux personnes oeuvrant dans ce secteur particulier.

2.3.5 Un volet pastoral à développer

Les communautés paroissiales, stimulées par un leadership pastoral, doivent être attentives à l'implication sociale de leurs membres. Le projet libérateur, annoncé et vécu par Jésus, est appelé à se poursuivre dans la pratique de ses disciples. Encore, importe-t-il que la mission de l'Église soit articulée d'une manière telle qu'il n'existe pas de confusion à cet égard; en d'autres mots, on doit se donner une vision claire de ce volet de la mission pastorale et s'interroger sur le sens et les modalités d'une présence au monde. Trop pris par l'urgence et les difficultés organisationnelles, on se concentre sur les moyens et les méthodes d'action; alors, on néglige trop souvent la réflexion en termes d'objectifs et de sens. Il nous apparaît que l'engagement social des chrétiennes et des chrétiens souffre d'une telle lacune; ils ne voient pas toujours la pertinence d'une action concrète dans la construction du Royaume de Dieu, qui consiste pourtant en une pratique de justice et de charité. Reconnaissons que les personnes ou les groupes oeuvrant auprès des démunis ou des marginalisés de toutes sortes nous en apprennent beaucoup sur *la manière d'être présent dans notre milieu*, au sens évangélique du terme

2.3.6 En conclusion

Les demandes aux instances diocésaines provenant des mémoires sont nombreuses, tout comme celles faites aux communautés paroissiales. C'est bon signe. Revenons toutefois sur la nécessité d'élaborer un projet pastoral clair et une structure organisationnelle qui impliquent les membres des communautés locales. Ils sont appelés à être créateurs dans leur présence auprès des personnes et des groupes vivant de multiples pauvretés. Nous tenons compte de cette dynamique dans les recommandations qui sont proposées concernant la présence de l'Église dans notre milieu. D'ailleurs, vous trouvez à la page suivante un schéma qui illustre la vision globale de la mission qui sous-tend le projet pastoral diocésain et la structure afférente pour sa réalisation. On doit comprendre ce schéma comme un réseau en trois niveaux principaux : les communautés locales définies d'abord par la mission; des regroupements de communautés selon des scénarios et des modèles qui sont à préciser, afin de partager des équipes pastorales mandatées; au niveau diocésain, trois ministres assistés chacun d'un Service et avisés par un Conseil. Bien entendu, les comités et les services actuels devraient être revus et intégrés selon les trois axes, qui sont en fait le prolongement des trois thèmes du Chantier diocésain. Ils correspondent aussi à la triple fonction baptismale : prophète, prêtre et roi.

VISION GLOBALE DE LA MISSION

une communauté chrétienne existe en un lieu

quand un groupe de personnes croyantes se rassemblent au nom de Jésus-Christ animé par un **trio de personnes** exerçant localement

le ministère de la transmission de la foi

le ministère de la vie des communautés chrétiennes

le ministère de la présence de l'Église dans son milieu



les communautés locales se regroupent selon des modèles déterminés (secteur, association, fusion) regroupements animés par une équipe pastorale mandatée de 3 personnes rémunérées par les communautés où elles ont la charge des 3 axes pastoraux

le ministère de la transmission de la foi

le ministère de la vie des communautés chrétiennes

le ministère de la présence de l'Église dans son milieu



un Conseil diocésain un Service de 3 personnes le ministère de la transmission de la foi un Conseil diocésain un Service de 4-5 personnes le ministère de la vie des communautés chrétiennes un Conseil diocésain un Service de 3 personnes le ministère de la présence de l'Église dans son milieu







par la médiation directe de trois *ministres* l'évêque exerce son pastorat

Deuxième partie : Recommandations

3. Les fondements de la mission de l'Église

3.1 Le Nouveau Testament

1 Pierre 2, 4-5. 9-10

- Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes mais choisie et précieuse devant Dieu.
- Vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la construction de la Maison habitée par l'Esprit, pour constituer une sainte communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ.
- 9. Mais vous, vous êtes la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, pour que vous proclamiez les hauts faits de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière,
- 10. vous qui jadis n'étiez pas son *peuple*, mais qui maintenant êtes le *peuple de Dieu*; vous qui *n'aviez pas obtenu miséricorde*, mais qui maintenant *avez obtenu miséricorde*.

Actes des apôtres 2, 42-47

- 42. Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.
- 43. La crainte gagnait tout le monde : beaucoup de prodiges et de signes s'accomplissaient par les apôtres.
- 44. Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun.
- 45 Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun.
- Unanimes, ils se rendaient chaque jour assidûment au Temple; ils rompaient le pain à domicile, prenant leur nourriture dans l'allégresse et la simplicité de cœur.
- 47. Ils louaient Dieu et trouvaient un accueil favorable auprès du peuple tout entier. Et le Seigneur adjoignait chaque jour à la communauté ceux qui trouvaient le salut.

3.2 Le Concile de Vatican II : Lumen Gentium

Le Christ Seigneur, Pontife pris d'entre les hommes (cf. Hébr. 5, 1-5) fit du nouveau peuple « un royaume de prêtres pour Dieu son Père » (Apoc. 1, 6; 5, 9-10). En effet, par la régénération et l'onction de l'Esprit Saint, les baptisés sont consacrés pour être une maison spirituelle et un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, moyennant toutes les œuvres du chrétien, et d'annoncer les louanges de Celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière (cf. I Petr. 2, 4-10). Que tous les disciples du Christ, en persévérant dans la prière et en louant Dieu ensemble (cf. Act. 2, 42-47), s'offrent donc eux-mêmes comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu (cf. Rom. 12, 1), qu'ils rendent partout témoignage au Christ et, à qui le demande, rendent compte de l'espérance de la vie éternelle qui est en eux (cf. I Petr. 3, 15).

3.3 Lettre apostolique de Jean-Paul II

Nous devons avoir un regard pénétrant pour voir l'œuvre du Christ et avoir le cœur large pour en devenir nous-mêmes les artisans. [...] « Allez donc de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28, 19). Ce commandement missionnaire [...] nous appelle au même enthousiasme que celui qui a caractérisé les chrétiens de la première heure : nous pouvons compter sur la force de l'Esprit, lui-même qui a été répandu à la Pentecôte et qui nous pousse aujourd'hui à reprendre la route, soutenus par l'espérance « qui ne déçoit pas » (Rm 5, 5).

(Le nouveau millénaire, nº 58)

3.4 Le Code de droit canonique

CAN. 204 § 1. Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde.

CAN. 208 – Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe quant à leur dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification de Corps du Christ, selon la condition et la fonction propres de chacun.

4. La mission de l'Église

CONSIDÉRANT:

- la nécessité de nous donner une vision commune et précise de la mission évangélique pour notre Église diocésaine;
- l'urgence de renouveler notre foi en la mission reçue de Jésus, de renouveler aussi la compréhension que nous en avons;
- la vocation de l'Église d'évangéliser, de réévangéliser, de baptiser dans une adhésion libre à la foi, selon l'ecclésiologie de Vatican II,

Nous proposons:

- que l'Église diocésaine se laisse d'abord interpeller par l'appel de Jésus et son envoi en mission;
- que nous toutes et tous dans l'Église diocésaine puissions renouveler notre foi en cet appel de Jésus et notre engagement dans cette mission;
- que cette mission de Jésus soit présentée, dans un projet pastoral précis, rendu accessible à toutes et à tous, dans un vocabulaire simple et par des orientations pastorales claires.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- proposer des orientations pastorales qui découlent du Chantier;
- établir un plan d'action concret pour les prochaines années;
- assurer une animation systématique du projet pastoral dans toutes les communautés chrétiennes du diocèse;
- organiser des structures diocésaines et communautaires selon les trois axes majeurs de la mission, les trois thèmes du Chantier.

5. La transmission de notre héritage de foi

5.1 L'éducation chrétienne, un ministère diocésain

CONSIDÉRANT:

- le lien entre la mission ecclésiale, l'animation pastorale dans les communautés chrétiennes et l'acte catéchétique;
- l'importance de se donner une vision commune dans un projet catéchétique global bien articulé selon une pédagogie et un langage renouvelés;
- la responsabilité du diocèse d'apporter soutien et coordination en vue d'un projet catéchétique global;
- la nécessité d'une concertation maximalisée entre les services oeuvrant dans le domaine de l'éducation chrétienne;
- la compétence et l'expérience de personnes engagées dans les services actuels;
- la nécessité de repenser tout le projet éducatif chrétien dans un contexte culturel de pluralisme et d'indifférence religieuse;
- la nécessité de proposer une formation renouvelée des catéchètes pour dispenser le nouveau programme;
- les défis à relever par les parents et les communautés locales suite à l'application de la Loi 118.

Nous recommandons:

A-1

- qu'une personne relevant directement de l'évêque soit nommée comme responsable diocésaine du ministère de la transmission de l'héritage de foi;
- qu'un Service diocésain de la transmission de l'héritage de foi soit créé pour instaurer une démarche catéchétique dans un contexte d'éducation chrétienne permanente;
- que ce Service, composé d'au moins trois personnes compétentes, soit sous la direction de la personne responsable du *ministère diocésain de la transmission de l'héritage de foi*;
- qu'un Conseil de 5 à 8 membres soit formé pour aviser et appuyer l'équipe responsable du Service diocésain.

Nous recommandons:

A-2

- que le Service diocésain des parcours de foi propose une vision et un programme catéchétique qui intègrent l'ensemble des activités de notre Église diocésaine dans l'optique d'une éducation chrétienne continue et multiforme;
- que le Service diocésain, en collaboration avec l'École de formation et de perfectionnement en pastorale, assure la formation des catéchètes et des personnes chargées d'activités pastorales liées à l'éducation permanente de la foi.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- mettre sur pied une équipe diocésaine mandatée, dès janvier 2003;
- élaborer des parcours catéchétiques et culturels qui font appel à l'expérience et à la foi des participantes et participants selon les âges et milieux de vie;
- élaborer des outils d'accompagnement appropriés, en portant une attention particulière aux besoins éprouvés par les parents;
- prévoir une première formation dans les communautés, dès septembre 2003;
- maintenir un lien avec l'Office de catéchèse du Québec et tenir compte des expériences réalisées dans les autres diocèses;
- réviser et intégrer les services diocésains actuels liés à ce ministère et préciser leur mode de gestion;
- trouver un appui financier auprès de la Corporation du Séminaire de Rimouski, destinée plus particulièrement à ce volet de la mission diocésaine.

5.2 Responsabilité des communautés locales

CONSIDÉRANT:

- la responsabilité des parents dans la transmission de l'héritage de foi;
- la difficulté des parents à initier chrétiennement leur enfant;
- le rôle de la communauté dans le soutien aux parents;
- la situation nouvelle vécue dans les communautés depuis l'application de la loi 118;
- l'accent à mettre sur des apprentissages particuliers;
- l'importance de former des personnes compétentes à cet égard,

Nous recommandons:

A-3

- que dans chaque communauté locale il y ait une personne désignée comme responsable du ministère de la transmission de l'héritage de foi;
- que les communautés locales collaborent ensemble pour que, dans chaque secteur ou regroupement de paroisses, une équipe de catéchètes, appuyée par une animation pastorale appropriée, soit mise sur pied pour accompagner les parents dans l'initiation chrétienne de leur enfant.

Nous recommandons:

A-4

que celles et ceux (prêtres, diacres, agentes et agents de pastorale, personnes bénévoles)
qui seront appelés à être catéchètes et à assurer l'animation pastorale auprès des jeunes
et de leurs parents, des adolescents et des adultes, reçoivent une formation liée au
programme diocésain des parcours de foi et bénéficient d'un accompagnement permanent
dans l'exercice de leurs tâches.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- engager les animateurs ou animatrices de pastorale scolaire qui ont déjà une formation pertinente;
- organiser une formation par des personnes-ressources en région;
- utiliser les moyens de communication, l'Internet et autres;
- collaborer avec l'École de formation et de perfectionnement en pastorale pour préparer et donner les formations appropriées;
- rémunérer les personnes affectées à l'enseignement catéchétique et à l'animation pastorale.

5.3 Démarche baptismale

CONSIDÉRANT:

- le sens et la portée du baptême chrétien;
- la situation nouvelle des croyantes et croyants qui ont à vivre leur condition de baptisés dans un monde sécularisé:
- le soutien à donner aux parents dans un accompagnement à l'éveil religieux de leur enfant;
- la nécessité de donner une formation chrétienne plus approfondie aux parents qui demandent le baptême pour leur enfant;

• l'impasse dans laquelle se retrouve la communauté chrétienne devant la demande de parents plus ou moins liés à la communauté,

Nous recommandons:

A-5

 qu'une démarche de type catéchuménal soit instaurée dans chacune des paroisses ou secteurs du diocèse pour les parents qui désirent inscrire leur enfant à la réception du baptême.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- établir une politique pour toutes les communautés locales;
- prévoir une équipe responsable de cette démarche dans chaque paroisse ou regroupement pastoral;
- assurer une formation continue à l'équipe responsable;
- susciter des célébrations communautaires festives qui regroupent plusieurs baptêmes.

5.4 Démarche sacramentelle

CONSIDÉRANT:

- la foi comme une réalité qui s'accroît dans le partage et l'approfondissement de la Parole de Dieu:
- la réception d'un sacrement comme un engagement à témoigner de sa foi;
- la nécessité d'une initiation appropriée à chaque sacrement;
- l'importance d'être accompagné et soutenu dans cet engagement ;
- la situation actuelle d'une sacramentalisation systématique sans préparation suffisante;
- l'animation pastorale comme une continuité à l'enseignement catéchétique,

Nous recommandons:

A-6

• que les parents et leur enfant fassent un cheminement catéchétique d'un an ou deux avant que l'enfant puisse recevoir un sacrement (pardon, eucharistie, confirmation), et cela à partir de l'automne 2003.

Nous recommandons:

A-7

 qu'un suivi à la réception des sacrements soit donné aux parents et aux enfants par une animation pastorale appropriée et soutenue par la communauté chrétienne.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- établir une politique pastorale claire pour toutes les communautés chrétiennes;
- organiser des parcours de foi variés et ajustés aux besoins des parents et des jeunes;
- monter une banque de vidéocassettes et de documents bibliques appropriés, etc.;
- planifier des activités pastorales adaptées;
- prévoir des outils pédagogiques;
- faire appel aux ressources existantes : les communautés religieuses, le Village des sources, etc.

6. La vitalité de nos communautés chrétiennes

6.1 L'organisation pastorale du diocèse

CONSIDÉRANT:

- l'urgence de revitaliser les communautés chrétiennes à partir d'un projet pastoral mobilisateur lié aux trois axes majeurs de la mission;
- l'insistance rencontrée dans les mémoires au sujet d'un soutien à recevoir dans l'animation pastorale paroissiale;
- la diversité et la complexité des tâches pastorales;
- la problématique des ministères dans le contexte actuel;
- le besoin de formation en leadership pastoral;
- les difficultés financières des paroisses,

Nous recommandons:

B-1

- qu'une personne relevant directement de l'évêque soit nommée comme responsable diocésaine du ministère de la vie des communautés chrétiennes;
- qu'un Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes soit créé pour voir à l'organisation pastorale du diocèse;
- que ce Service, composé de 4 à 5 personnes compétentes, soit sous la direction de la personne responsable du *ministère diocésain de la vie des communautés chrétiennes*;
- qu'un Conseil de 5 à 8 membres soit formé pour aviser et appuyer l'équipe responsable du Service diocésain.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- identifier les principaux axes de l'organisation pastorale du diocèse : l'aménagement des communautés; gestion et formation du personnel pastoral (ministères); célébration des sacrements et liturgie; gestion financière;
- prévoir des scénarios d'aménagement pastoral en lien avec les objectifs de la mission ecclésiale:
- voir à former des leaders pastoraux;
- établir une politique d'évaluation du personnel pastoral;
- réviser et intégrer les services diocésains actuels liés à ce ministère, et préciser leur mode de gestion.

6.2 La communauté locale : paroisse

CONSIDÉRANT:

- la paroisse comme une communauté de personnes ayant la mission d'exercer la triple fonction du Christ : prêtre, prophète et roi;
- la responsabilité baptismale des membres d'organiser leur communauté, selon leurs charismes;
- la nécessité de revitaliser les communautés existantes et de les structurer en fonction des services qu'elles doivent offrir à leurs membres;
- la nécessité d'un travail d'animation porté par des leaders locaux pour donner consistance à la communauté locale et créer un sentiment d'appartenance;
- la nécessité de vivre des projets rassembleurs pour toute la communauté;
- la longue tradition des communautés paroissiales,

Nous recommandons:

B-2

- que chaque communauté locale identifie trois personnes responsables chacune d'un axe de la vie chrétienne représenté par les thèmes du Chantier : l'enseignement (la transmission de notre héritage de foi), la fraternité (la vie des communautés chrétiennes) et l'engagement (la présence de l'Église dans notre milieu);
- que cette équipe reçoive un mandat pastoral de l'évêque pour assurer le leadership communautaire, l'une des personnes ayant la responsabilité de coordonner l'équipe.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- prévoir une formation et un perfectionnement sur l'élaboration d'un projet pastoral;
- faire quelques expériences de cette nouvelle structure dès 2003;
- se mettre en contact avec l'expérience des communautés de base existantes;
- créer un Conseil d'animation de la communauté paroissiale pour coordonner les trois axes de la mission:
- tenir compte de la nouvelle structure communautaire pour réviser la politique des nominations et prévoir les ajustements juridiques et canoniques nécessaires.

6.3 Le secteur pastoral

CONSIDÉRANT:

• les avantages de mettre en *réseautage* les paroisses, selon un plan orienté par des objectifs pastoraux précis;

- la conviction que les regroupements seront viables quand les communautés locales ne se sentiront plus en compétition contre les autres, mais en concertation pour la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières;
- l'importance d'offrir des services pastoraux correspondants aux besoins de toutes les communautés locales;
- la nécessité de sauvegarder les sentiments d'appartenance et d'identité et de préserver dans la mesure du possible les symboles qui s'y rattachent;
- la nécessité de revitaliser au préalable les communautés locales avant de procéder à des regroupements décrétés d'autorité;
- l'information bien faite comme un moyen de favoriser une réelle mobilisation de la population;
- l'importance de procéder à des réaménagements selon une logique qui dépasse les problèmes financiers et la disponibilité des prêtres,

Nous recommandons:

B-3

- que toutes les communautés locales envisagent un regroupement éventuel afin de réunir et de partager les ressources humaines, matérielles et financières pour se donner les moyens de réaliser la mission ecclésiale selon ses trois axes;
- que les communautés locales concernées soient informées, consultées et impliquées dans tout le processus conduisant à des regroupements.

Nous recommandons:

B-4

 qu'une équipe pastorale de trois personnes soit mandatée pour assurer l'animation des communautés chrétiennes regroupées; qu'une personne en assume la coordination, pas nécessairement un prêtre.

Nous recommandons:

B-5

 que le diocèse soit subdivisé en six régions pastorales pour permettre aux paroisses regroupées d'agir en concertation, de se donner un soutien mutuel et de bénéficier d'une animation.

Nous recommandons:

B-6

 qu'une personne du Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes soit affectée à l'animation des regroupements pastoraux et des régions pastorales.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- faire une étude sur l'impact sociologique des regroupements pastoraux;
- élaborer et proposer quelques modèles clairs de regroupements (secteur pastoral, association, fusion, etc.) et des scénarios possibles de réaménagements pastoraux;
- fournir aux paroisses des outils pour faire l'étude de leurs ressources et besoins;
- créer des régions pastorales et les doter d'une animation;
- utiliser les études déjà existantes dans le diocèse.

6.4 Les communautés de base

CONSIDÉRANT:

- la fraternité comme étant le cœur de la vie communautaire et évangélique;
- la construction de l'Église et son témoignage par une participation active de ses membres;
- la croissance de la foi par le vécu communautaire éclairé par la Parole de Dieu;
- la communauté de base comme le lieu où les chrétiennes et les chrétiens peuvent exprimer et fortifier leur vécu, leurs attentes et leurs valeurs pour un engagement dans le monde;
- le vécu des premières communautés chrétiennes;
- l'expérience positive des communautés de base actuelles;
- l'expérience missionnaire;
- la demande faite dans les mémoires,

Nous recommandons:

B-7

- que le diocèse favorise la création de communautés de base afin de solidifier le tissu chrétien et communautaire et de vivre la solidarité;
- qu'une personne du Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes soit affectée à la fonction d'aider les communautés locales à la création de communautés de base dans leur milieu et à leur soutien.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- identifier les communautés de base déjà existantes;
- identifier des personnes ou des noyaux qui pourraient être à l'origine de communautés de base;
- élaborer, avec l'expérience de ces communautés, des outils et un guide d'animation servant à mettre sur pied des communautés de base;
- donner de la formation et de l'information;
- proposer des étapes d'implantation et des outils d'animation.

6.5 Le personnel affecté aux tâches pastorales

CONSIDÉRANT:

- la responsabilité baptismale des membres de la communauté et le besoin de favoriser une reprise en main de la communauté locale par ses membres;
- la nécessité d'offrir des services de qualité aux membres des communautés chrétiennes;
- la formation donnée depuis plusieurs années à des personnes impliquées en pastorale;
- le travail accompli par le Comité des ministères sur la nécessité de reconnaître des nouveaux ministères;
- la lourde charge imposée aux prêtres dans l'animation des communautés;
- la nécessité de reconnaître par un mandat officiel la charge pastorale confiée à une personne;
- les malentendus concernant les tâches confiées aux agentes et agents de pastorale eu égard à celles confiées au prêtre,

Nous recommandons:

B-8

- que soient clairement établis les mandats pastoraux pour les divers membres des équipes pastorales;
- que soient précisés le statut, le rôle, la fonction et la tâche des personnes affectées à une équipe pastorale.

Nous recommandons:

B-9

 que le Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes, en collaboration avec l'École de formation et de perfectionnement en pastorale, établisse des programmes et des parcours de formation pour les personnes affectées à des fonctions pastorales et ministérielles (gestion pastorale, théologie, liturgie, animation, leadership, etc.).

Nous recommandons:

B-10

 que le diocèse habilite des laïcs à exercer des fonctions pastorales et ministérielles dans les communautés paroissiales ou autres.

Nous recommandons:

B-11

 qu'une personne du Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes soit spécifiquement affectée à l'étude des nouveaux ministères pour les adapter aux aménagements pastoraux acceptés à l'Assemblée du Carrefour 2002.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- former et perfectionner un personnel compétent en théologie, en spiritualité, en gestion et en animation:
- établir un programme de formation crédité et adapté au contexte actuel;
- faire une étude sur la gestion des organisations;
- réévaluer la pertinence et les mandats des comités diocésains des ministères.

6.6 La place des femmes et des hommes dans l'Église

CONSIDÉRANT:

- l'égale dignité des femmes et des hommes reconnue au baptême;
- la reconnaissance des personnes aptes et compétentes dans des communautés chrétiennes;
- la présence actuelle des femmes dans les services offerts à la communauté et le leadership qu'elles y exercent;
- la discrimination de l'Église institutionnelle envers les femmes concernant leur accessibilité aux ministères ordonnés;
- le souhait largement exprimé par les communautés locales d'ordonner des femmes au diaconat et au presbytérat,
- le souhait largement exprimé d'ordonner des hommes mariés au presbytérat;
- la discipline ecclésiastique actuelle concernant l'accès au ministère ordonné,

Nous recommandons:

B-12

- que l'évêque du diocèse fasse connaître à l'Assemblée des évêques du Québec, à la Conférence catholique des évêques du Canada et aux autorités romaines, la position et les revendications des fidèles du diocèse de Rimouski concernant la pleine accessibilité des femmes à l'ordination au diaconat et au presbytérat, eu égard à l'égalité fondamentale des hommes et des femmes dans le Peuple de Dieu;
- qu'en attendant une modification de la législation ecclésiale, l'évêque utilise tous les pouvoirs qui sont les siens pour élargir progressivement l'autorisation à des personnes mariées, femmes ou hommes, d'assurer des ministères jusqu'ici réservés à des prêtres;
- qu'il autorise, dans des cas particuliers, des expériences ministérielles nouvelles sans discrimination de sexe, qui serviront au renouvellement des ministères ordonnés.

Moyens suggérés :

 sensibiliser le Peuple de Dieu à la reconnaissance pleine et entière des femmes dans l'Église;

- confier des tâches de direction aux femmes dans les services diocésains et dans les communautés locales;
- soutenir le Comité du partenariat hommes et femmes en Église dans notre diocèse;
- être en lien avec le *Comité de soutien au partenariat* de l'Assemblée des évêques du Québec:
- oser des expériences inédites;
- évaluer les expériences nouvelles selon des critères pastoraux.

6.7 Liturgie

CONSIDÉRANT:

- l'importance d'une liturgie dynamique dans la vie des communautés chrétiennes;
- l'essoufflement des comités de liturgie en paroisse;
- le manque de formation des bénévoles dans les comités de liturgie en paroisse;
- l'insistance des paroisses à faire preuve de créativité en liturgie;
- le manque de ressources dans les communautés,

Nous recommandons:

B-13

- que le Comité de liturgie soit maintenu au niveau diocésain pour soutenir les comités locaux de liturgie;
- qu'une personne du Service diocésain de la vie des communautés chrétiennes assume la responsabilité de ce Comité;
- que ce Comité ait pour fonction de former des responsables et de susciter la créativité dans les communautés paroissiales pour redonner à l'assemblée son rôle d'acteur;
- que ce Comité de liturgie soutienne et stimule les communautés paroissiales ou autres quant à la place à donner aux jeunes dans la célébration liturgique.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- créer ou maintenir des comités locaux de liturgie en lien avec la vie pastorale;
- donner une formation dans les régions pastorales.

6.8 La question financière

CONSIDÉRANT:

- les services pastoraux comme étant la priorité d'une communauté paroissiale;
- l'importance d'une information claire sur la situation financière paroissiale;

- la volonté de garder les édifices actuels comme symboles d'appartenance à une communauté et la difficulté de les entretenir;
- la difficile gestion financière des communautés paroissiales;
- l'entretien des immeubles comme une source d'inquiétude de plus en plus dramatique;
- la diminution des revenus reliée à la faible participation des membres à la vie communautaire;
- la capitation comme une partie importante des revenus des fabriques,

B-14

- que les instances diocésaines fassent une étude exhaustive sur la situation financière et sur les sources actuelles de financement de toutes les paroisses du diocèse;
- qu'un service-conseil soit créé pour aider les paroisses à répartir équitablement leur budget afin d'offrir les services pastoraux et administratifs dans leur communauté;
- que le diocèse entreprenne des démarches avec les autorités gouvernementales ou municipales afin d'envisager toutes les possibilités de collaboration concernant le maintien et l'entretien des édifices religieux de chaque communauté paroissiale.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- faire faire une étude par des experts sur la situation financière des paroisses;
- mettre sur pied un comité composé de personnes représentatives des différentes régions du diocèse et ayant une bonne expérience de la problématique financière des fabriques;
- mettre en action une campagne diocésaine de la capitation.

6.9 Les membres de l'Assemblée de fabrique

CONSIDÉRANT:

- l'importance d'une gestion financière bien articulée dans l'organisation paroissiale;
- l'importance de comprendre cette gestion dans la mission ecclésiale;
- la nécessité d'une compétence dans la gestion;
- les problèmes rencontrés dans la perception de leur rôle qu'ont certaines assemblées de fabrique,

Nous recommandons:

B-15

 qu'une formation soit donnée régulièrement sur les droits et devoirs des différents membres des assemblées de fabrique : président(e), vice-président(e), secrétaire, marguillières et marguilliers et prêtre.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- établir un lien clair entre la vie pastorale et l'Assemblée de fabrique;
- donner une formation aux membres des assemblées de fabrique à tous les deux ans;
- formuler une politique claire concernant la durée et le mandat du président ou d'une présidente d'une Assemblée de fabrique.

7. Présence de l'Église dans notre milieu

7.1 Pastorale sociale et mission ecclésiale

CONSIDÉRANT:

- la mission des baptisés de témoigner et de transmettre le message d'amour du Christ, et donc de promouvoir les valeurs évangéliques;
- le message chrétien qui incite les croyantes et croyants à s'intéresser au sort de leurs frères et sœurs, et à s'engager dans la construction d'un monde meilleur;
- la reconnaissance en *Gaudium et Spes* que l'activité humaine, individuelle et collective, pour améliorer les conditions de vie correspond au dessein de Dieu;
- le fait que la présence de l'Église dans son milieu constitue un des trois axes majeurs de la mission ecclésiale;
- la nécessité pour notre Église diocésaine d'adopter une attitude moins passive face aux situations de pauvreté, d'injustice ou de violences diverses;
- la diversité des problèmes sociaux et donc des engagements que notre Église diocésaine devra faire en divers domaines sociaux et culturels;
- la demande dans les mémoires reçus d'une pastorale sociale plus articulée et plus dynamique,

Nous recommandons:

C-1

- qu'une personne relevant directement de l'évêque soit nommée comme responsable diocésaine du *ministère de la présence de l'Église dans son milieu;*
- qu'un Service diocésain de la présence de l'Église dans son milieu soit créé pour animer la mission sociale, caritative et culturelle des communautés chrétiennes;
- que ce Service, composé d'au moins trois personnes, soit sous la direction de la personne responsable du ministère de la présence de l'Église dans son milieu;
- qu'un Conseil de 5 à 8 membres soit formé pour aviser et appuyer l'équipe responsable de ce Service diocésain.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- clarifier les grandes orientations de l'Église diocésaine pour sa mission sociale;
- créer un réseau entre paroisses, regroupements, régions et diocèse;
- former des leaders en pastorale sociale;
- réviser et intégrer les services diocésains actuels pertinents à cet axe en les ajustant à la nouvelle structure diocésaine et aux nouvelles visées.

 orienter la pastorale culturelle en donnant priorité aux domaines signalés lors de la consultation.

7.2 Le personnel affecté à ce ministère

CONSIDÉRANT:

- la réalité sociale comme un lieu obligé de la réalisation de la mission ecclésiale;
- l'ampleur des problèmes sociaux et la difficulté qu'éprouvent les chrétiennes et chrétiens du diocèse à s'engager socialement au nom de leur foi;
- la complexité des situations d'intervention qui appellent formation et compétence adéquates;
- le peu de ressources actuellement aptes à animer les croyantes et croyants dans l'engagement social;
- la nécessité de mieux doter les communautés de ressources compétentes pour animer la pastorale sociale,

Nous recommandons:

C-2

- que dans chaque communauté locale une personne soit affectée spécifiquement à ce ministère pastoral;
- que dans chaque regroupement de paroisses une agente ou un agent de pastorale soit préposé à ce ministère;
- que le Service de la présence de l'Église dans son milieu, en lien avec l'École de perfectionnement en pastorale, assure la formation des personnes affectées à ce ministère.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- mettre en oeuvre, dès 2003, un travail d'identification des responsables de ce ministère dans les communautés locales:
- identifier des personnes aptes à prendre en charge ce ministère dans les regroupements de paroisses;
- élaborer et dispenser, dans les régions, des sessions de sensibilisation et de formation à l'analyse et à l'intervention sociale.

7.3 Une collaboration nécessaire

CONSIDÉRANT:

- la conviction que la pratique chrétienne se vit dans la quotidienneté;
- la responsabilité humaine et évangélique des communautés chrétiennes d'être présentes et attentives aux besoins de leur milieu;
- l'importance pour les baptisés d'enraciner leur foi dans la promotion des valeurs évangéliques;
- les services sociaux et communautaires déjà offerts dans notre milieu;
- le fait que les gens sont souvent mal informés des divers services communautaires offerts,

C-3

 que l'Église diocésaine collabore avec les services sociaux et communautaires pour améliorer la vie collective, en mettant l'accent sur l'option préférentielle envers les plus démunis.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- développer une spiritualité d'engagement social;
- utiliser les bulletins paroissiaux pour diffuser de l'information sur les services et les activités;
- participer aux forums des organismes sociaux et communautaires.

7.4 Isolement et marginalisation

CONSIDÉRANT:

- la préférence évangélique pour les petits, les pauvres, les démunis, les exclus et les marginalisés;
- le besoin de ces personnes de maintenir des formes d'appartenance à la communauté;
- la situation d'un certain nombre de personnes qui se trouvent réduites à l'isolement dans une société pourtant dite de communication;
- le vieillissement de la population rurale et régionale;
- la mise à l'écart parfois hâtive et déplorable que la société, axée sur la productivité et la performance, fait subir à certaines personnes,

Nous recommandons:

C-4

- que notre Église diocésaine soit attentive à ce que ces personnes reçoivent les services spirituels dont elles ont besoin (Parole de Dieu, sacrements, accompagnement spirituel);
- que ces personnes prennent part à la vie communautaire et y exercent un rôle actif selon leur capacité.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- faire parvenir le feuillet paroissial aux résidences locales;
- organiser un service de transport lors de certains événements spéciaux;
- organiser un service de visite à domicile pour les personnes qui le souhaitent;
- planifier des activités qui intègrent ces personnes.

7.5 Pastorale jeunesse

CONSIDÉRANT:

- l'intérêt manifesté par les jeunes pour Jésus et les valeurs évangéliques;
- l'impérieuse nécessité de revitaliser l'Église par l'apport des jeunes;
- l'urgence d'inverser la tendance quant à la participation des jeunes à la mission ecclésiale;
- le fossé qui sépare l'Église des jeunes qui ne s'y sentent pas accueillis avec leurs valeurs:
- le souffle nouveau que portent en eux les jeunes d'aujourd'hui;
- la soif des jeunes d'être acceptés dans leurs différences,

Nous recommandons:

C-5

- que le Service de la présence de l'Église dans son milieu devienne le lieu privilégié de l'intégration des jeunes à la mission évangélique;
- que notre Église diocésaine redéfinisse les orientations d'une pastorale jeunesse et favorise la création de « lieux » de participation des jeunes à la mission ecclésiale;
- qu'il y ait une équipe de pastorale jeunesse dans chaque regroupement de paroisses.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- susciter des communautés de base de jeunes dans les regroupements de paroisse;
- créer une équipe de jeunes croyants engagés dans chaque regroupement de paroisses;
- soutenir les mouvements de jeunes existants déjà;
- créer ou rendre disponibles des locaux pour des rencontres de jeunes favorisant le partage des expériences et la découverte de l'Évangile.

7.6 Pastorale familiale

CONSIDÉRANT:

- l'importance accordée au réseau familial lors de la consultation et des audiences du Chantier;
- la nouvelle réalité des cellules familiales, dont l'étiolement du tissu familial;
- les difficultés actuelles de la vie en couple;
- les nombreux problèmes moraux, affectifs, économiques et sociaux qui affectent beaucoup de familles dans la société actuelle,

Nous recommandons:

C-6

• qu'une pastorale familiale attentive aux besoins des familles actuelles soit une priorité du ministère de la présence de l'Église dans son milieu.

Nous recommandons:

C-7

• que notre Église diocésaine clarifie sa politique de préparation au mariage, qu'elle propose et recommande une préparation adéquate au mariage chrétien en fonction du contexte social actuel.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- favoriser une concertation entre les organismes actuels de pastorale familiale;
- former des équipes habilitées à soutenir les couples en formation;
- former des équipes habilitées à accompagner des couples en difficulté;
- utiliser le bulletin paroissial pour communiquer de l'information.

7.7 Une pastorale d'accueil

CONSIDÉRANT:

- l'attention montrée par Jésus à l'égard de toute personne, quelle que soit sa situation sociale:
- la valeur chrétienne de la réconciliation comme signe de communion;
- le devoir des communautés chrétiennes d'être proches de toutes les situations familiales et d'accueillir les personnes dans leurs diverses situations de vie;
- le nombre de personnes qui éprouvent des difficultés à se sentir membres à part entière de la communauté croyante;
- l'incohérence évangélique de l'exclusion des personnes divorcées réengagées de la vie sacramentaire,

C-8

- que notre Église diocésaine, au cœur d'un monde pluraliste, promeuve les valeurs de vie, de liberté, d'égalité et de respect de toutes les personnes, par une pastorale d'accueil envers les croyantes et croyants qui sont dans des situations non conformes aux exigences morales et légales de l'Église;
- qu'en particulier, notre Église diocésaine développe une pastorale ouverte à l'intention des personnes divorcées réengagées, des personnes homosexuelles, des personnes immigrantes, etc., qui désirent participer à la vie de la communauté chrétienne, en acceptant de cheminer avec elles et de les soutenir dans leur foi

MOYENS SUGGÉRÉS:

- accepter les personnes divorcées réengagées dans nos organismes paroissiaux;
- intégrer ces personnes à la vie liturgique et sacramentelle.

7.8 Pastorale de la santé

CONSIDÉRANT:

- la valeur éminemment évangélique du ministère auprès des personnes malades ou mourantes;
- le grand besoin des personnes malades et mourantes d'être accompagnées dans ces étapes de leur vie;
- la lourdeur et la complexité de la tâche pastorale dans ces milieux;
- l'isolement des personnes oeuvrant en pastorale de la santé;
- les difficultés des personnes en milieux hospitaliers ou d'hébergement pour se déplacer et participer aux activités collectives de la communauté chrétienne;
- l'importance que les professionnels des établissements de santé accordent à une présence pastorale dans leur milieu,

C-9

- que le Service de la présence de l'Église dans son milieu instaure une Table diocésaine de pastorale de la santé, qui réunirait les personnes consacrées à cette mission pour échanger sur le vécu et les modalités d'action dans ce ministère;
- que l'on maintienne un service de pastorale dans les établissements de soins de santé en collaboration avec la direction des établissements;
- que l'on forme des personnes pour ce ministère.

MOYENS SUGGÉRÉS:

- élaborer une politique diocésaine de la pastorale de la santé;
- convoquer quelques fois par année et animer la *Table diocésaine de pastorale de la santé*;
- veiller à la formation d'intervenantes et d'intervenants en pastorale de la santé;
- maintenir un lien entre les établissements de santé et le diocèse;
- autoriser des personnes qui oeuvrent en pastorale de la santé à exercer des ministères jusqu'ici réservés aux prêtres.

8. Pour un suivi au Chantier diocésain

CONSIDÉRANT:

- l'importance de la démarche ecclésiale effectuée dans l'opération du Chantier diocésain;
- la réception des recommandations proposées à l'Assemblée du Carrefour 2002;
- la nécessité d'élaborer rapidement le plan d'action pour donner suite au Chantier diocésain;
- l'importance de soutenir les instances diocésaines dans la mise en œuvre des recommandations du Chantier diocésain,

Nous recommandons:

 que l'évêque mette sur pied un Comité de suivi au Chantier diocésain, dès novembre 2002.

Commission du Chantier diocésain

Guy LAGACÉ, prêtre, président,

modérateur du secteur pastoral Vents-et-Marées

Rose-Aline D'AMOURS,

animatrice de pastorale scolaire à Pointe-au-Père et animatrice de pastorale au Centre hospitalier régional de Rimouski

Thérèse Duchesne, o.s.u.,

agente de pastorale pour la paroisse de Saint-Pie X

Gilles GIASSON,

président de l'Assemblée de fabrique de Saint-Pie X et conseiller municipal àla ville de Rimouski

Arthur LECLERC, prêtre

curé des paroisses du secteur de Sayabec

Natacha THÉRIAULT,

agente de pastorale pour le secteur Saint-Robert - Sainte-Odile.

Jean-Yves Thériault, secrétaire général, bibliste

Prière du Chantier

Ô Esprit Saint,

Toi qui, au jour de la Pentecôte, as donné naissance àl'Église

Dans le souffle et le feu de l'Amour,

Manifeste ànouveau ta bonté envers notre Église diocésaine.

Aide-nous ànous mettre àl'écoute de ce que tu veux lui dire.

Garde-nous fidèles àsa mission.

Aide-nous àtransmettre notre héritage de foi;

Assure la vitalité de nos communautés chrétiennes;

Fais de nous un signe vivant de ta présence dans notre monde.

Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Amen